Qu'est-ce que le congé familial et médical payé (PFML) ?

Le PFML est un programme du Commonwealth conçu pour donner aux employés du Massachusetts les ressources nécessaires pour gérer leur propre grave état de santé, le grave état de santé d'un membre de la famille, gérer les affaires d'un membre de la famille en service actif, ou pour tisser des liens avec un enfant.

La plupart des employeurs du Massachusetts doivent participer au plan du PFML de l'État ou à un plan privé équivalent. Si vous y avez droit, vous pouvez recevoir des prestations pendant 26 semaines maximum (congé familial et médical combiné) au cours d'une année de prestations. Les prestations de PFML sont financées par des cotisations sur chaque dollar de salaire gagné par un employé couvert par le programme.

Ai-je droit au PFML ?

Vous avez droit au PFML dans les cas suivants :

Vous êtes un ancien employé qui est sans emploi depuis un maximum de 26 semaines.

Vous avez une raison valable, par exemple, un grave état de santé qui vous empêche de travailler.

Vous travaillez dans le Massachusetts ou pour le Commonwealth du Massachusetts ou ses agences. Sont inclus les employés travaillant dans le Massachusetts, même si l'employeur est situé dans un autre État ou pays.

Si vous avez gagné au moins 6 300 $ (en 2024) ou 6 300 $ (en 2025) au cours des quatre derniers trimestres civils, et au moins 30 fois plus que le montant des prestations auxquelles vous avez droit chaque semaine, vous répondez aux critères. Utilisez notre calculateur pour savoir si vous remplissez les conditions de rémunération du PFML.

Vous êtes un travailleur indépendant qui reçoit un formulaire fiscal 1099-MISC d'une entreprise qui délivre des formulaires fiscaux 1099-MISC à plus de 50 % de son personnel.

Votre employeur ne dispose pas d'un régime privé de congés payés approuvé par le DFML qui offre des prestations égales ou supérieures à la couverture de l'État.

Votre type d'emploi n'est pas exempté par la loi du PFML, toutefois vous pouvez être couvert si votre employeur exonéré a opté pour le programme de PFML, ou si vous avez opté pour ce programme en tant que travailleur indépendant.

Si vous êtes un travailleur indépendant ou un entrepreneur 1099-MISC pour une entreprise qui ne couvre pas les entrepreneurs pour le PFML car ses employés 1099-MISC représentent moins de 50 % des effectifs de l'entreprise, vous pouvez choisir d'adhérer au programme de PFML. Vous trouverez plus d'informations ici

Continuer pour avoir plus d'informations ›

Quels sont les types de congés disponibles ?

Tisser des liens avec un enfant *(Congé familial jusqu'à 12 semaines)* Congé pour tisser des liens avec l'enfant de la personne couverte pendant :

- Les douze premiers mois suivant la naissance de l'enfant
- Les 12 premiers mois suivant le placement de l'enfant en vue de son adoption ou de son placement en famille d'accueil

Congé pour soins à un membre de la famille *(congé familial jusqu'à 12 semaines)* Congé pour soins à un membre de la famille souffrant d'un grave problème de santé

Médical *(Congé médical jusqu'à 20 semaines)* Congé pour s'occuper de son propre état de santé grave

Service actif *(Congé familial jusqu'à 26 semaines)* Congé pour :

- Gérer les affaires d'un membre de la famille en service actif ou qui a été notifié d'un ordre imminent de service actif dans les forces armées
- S'occuper d'un membre de la famille qui est un membre du service couvert et qui a été blessé pendant son service actif

Calendrier des congés

Lorsque vous prenez un congé PFML, vous avez le choix entre trois calendriers de congé différents. Vous pouvez modifier votre type de congé si vos besoins évoluent.

Congé continu :
Une période unique de jours consécutifs et ininterrompus.

Congé réduit :
Un horaire régulier mais réduit pendant plusieurs semaines

Congé intermittent :
Plusieurs périodes de congé, qui peuvent être irrégulières ou inattendues.

Préparez-vous à envoyer votre demande

PRÉPARATION À LA DEMANDE
Dans le cadre du processus de demande, nous vous demanderons de fournir :

- La date à laquelle vous avez avisez votre employeur de votre besoin de congé
- Preuve d'identité
- Votre numéro de sécurité sociale (SSN) ou le numéro d'identification du contribuable (ITIN)
- La raison pour laquelle vous demandez un congé
- Le cas échéant, les informations fournies par votre fournisseur de soins de santé relatives à votre grave état de santé ou celui d'un membre de votre famille
- Le numéro fédéral d'identification (EIN) de votre employeur
- La date à laquelle vous projetez de prendre un congé ou la date du début du congé
- Vos coordonnées bancaires

Commencez

Pour commencer :

Créer un compte PFML

Appelez le centre de contact à (833) 344-7365.

Demandez à votre employeur ou consulter **mass.gov/dfml** pour en savoir plus.

10.2024 French

DFML MA Department of Family and Medical Leave

PFML Paid Family & Medical Leave MASSACHUSETTS